

Chapitre 10

COORDINATION DE LA POLITIQUE, SYSTÈMES DE GESTION ET ADMINISTRATION

Le ministère des Affaires extérieures possède un réseau très étendu de missions et est appelé à s'occuper d'une foule de questions complexes. Pour que tout fonctionne bien, il est essentiel d'assurer la coordination de l'élaboration et de l'exécution de la politique, ainsi que des services administratifs. Le ministère gère des biens immobiliers dont le gouvernement est propriétaire ou locataire dans le monde entier et il administre le personnel de ses bureaux au Canada et dans ses 124 missions à l'étranger. Il lui faut donc des services administratifs pour gérer des budgets comptabilisés en diverses devises, un bureau du protocole pour répondre aux besoins des représentants diplomatiques étrangers, de même qu'un bon réseau de communications pour demeurer en contact avec tous ces gens.

Politique et opérations

La Direction générale de la politique et des opérations gouvernementales a appuyé les activités du Comité de sous-ministres et du Comité du Cabinet chargé des affaires étrangères et de la défense (CCAED). Le premier, que préside le sous-secrétaire d'État, est le principal mécanisme de coordination interministérielle pour le secteur de la politique étrangère et de la politique de la défense. Il examine des propositions de grandes orientations et de dépenses établies par les ministères à l'intention du CCAED afin de s'assurer que toutes ces propositions sont en accord avec les objectifs prioritaires du gouvernement et que l'on dispose des ressources voulues pour les mettre en œuvre.

Pendant l'année à l'étude, la direction générale a contribué à l'élaboration de la stratégie et des objectifs prioritaires dans le secteur de la politique étrangère et de la défense en coordonnant et en mettant au point la stratégie sectorielle globale; elle a surveillé les dépenses et offert des conseils pour la gestion de l'Enveloppe des Affaires extérieures et de l'aide; elle a rédigé une évaluation et des notes destinées au président au sujet de chaque proposition que doivent examiner les comités; elle a évalué les orientations politiques, de même que les questions et les programmes d'aide au développement et de défense nationale afin d'offrir une perspective plus étendue de ces questions au CCAED; et elle a assuré la coordination des notes d'information destinées aux ministres du portefeuille qui participent aux réunions de divers comités du Cabinet.

Le Groupe de l'évaluation de la défense a contribué à mieux faire connaître les questions de défense au CCAED et aux hauts fonctionnaires qui participent aux travaux de ce comité. Il a fait rapport à un comité interministériel de sous-ministres adjoints et a examiné les orientations politiques, de même que les questions et programmes de sécurité nationale dans l'optique plus vaste des intérêts de l'État.

Secrétariat pour le développement de la politique

Établi au cours de l'année, ce service apporte aux ministres et à la haute direction d'un ministère qui a connu de l'expansion, une vue intégrée, globale et progressiste de la politique étrangère et des opérations. Ce qui le différencie principalement de ses prédécesseurs, c'est le rôle de définition de la politique qu'il joue tant dans le secteur politique et stratégique que dans le domaine commercial et économique. Il a rédigé le document-cadre annuel sur la politique étrangère et effectué des examens de secteurs particuliers, ainsi que des études des tendances à long terme dont les intérêts canadiens peuvent subir les effets. Il a également rédigé des commentaires sur les opérations actuelles ainsi que des discours sur des thèmes de politique contemporaine.

Gestion du ministère

La Direction générale de la gestion centrale a reçu pour mandat de veiller à l'existence de liens réalistes entre les objectifs prioritaires du ministère et la répartition qu'il fait de ses ressources, ainsi qu'à un acheminement systématique des ressources vers ces objectifs. Ses quatre grandes fonctions se rattachent à l'élaboration d'un cycle de planification des ressources du ministère et de plans à long terme; à l'affectation des ressources; à l'évaluation du rendement du ministère dans un certain nombre de domaines; et au soutien de la haute direction. Elle constitue en outre un lien essentiel, pour ces questions, avec le Conseil du Trésor et le Bureau du Contrôleur général.

Le rôle de la direction générale est axé sur l'élaboration de liens entre la politique et les ressources, à la fois du point de vue des cadres et systèmes de planification à long terme et sous le rapport du fonctionnement quotidien concret du ministère. Un aspect fondamental de ce rôle est l'évaluation de ces liens, c'est-à-dire l'examen des activités du ministère, de leurs fondements rationnels, de leurs répercussions et des solutions de rechange. Les résultats de cette évaluation sont pris en considération par les cadres supérieurs quand ils prennent des décisions importantes en matière de planification et de ressources.

Par l'intermédiaire de son Secrétariat de la haute direction, la direction générale assure divers services aux sous-ministres et aux cadres supérieurs, notamment une coordination de l'information et des services de secrétariat pour les divers comités du ministère.

Contrôle de la gestion et vérification

La Direction générale du contrôle de la gestion et de la vérification est chargée de l'examen et de la vérification de tous les programmes et de toutes les opérations du ministère à l'ad-